

**DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-SAVOIE
COMMUNE DE SCIONZIER**

**REGISTRE DES ARRÊTÉS DU MAIRE
ARRÊTÉ N°AMV2023_007**

Objet : Arrêté de circulation permanent annuel

Le Maire de Scionzier,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L.2211-1, L.2212-2, L.2212-5, L.2213-1, L.2213-6,

VU le Code de la Route

Vu la demande présentée par Le SERVICE DES EAUX DE LA COMMUNE DE SCIONZIER en date du 10 janvier 2023.

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réglementer la circulation durant les travaux sur le réseau AEP,
Sur l'ensemble du territoire communal.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : En raison de ces travaux, la circulation sera en demi-chaussée avec mise en place d'un alternat par panneaux par sens prioritaire, **du Lundi 16 Janvier 2023 au Vendredi 31 Décembre 2023**. Des routes pourraient également être barrées et des déviations mises en place si besoin.

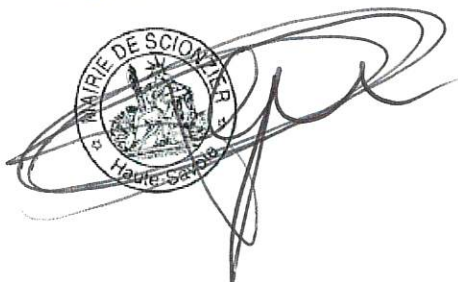
ARTICLE 2 : La signalisation réglementaire sera mise en place par la commune.

ARTICLE 3 : L'accès des véhicules de sécurité et des riverains devra être maintenu en permanence.

ARTICLE 4 : Monsieur le Directeur Général des services est chargé de l'application du présent arrêté dont ampliation sera adressée aux services de Gendarmerie, Pompiers, Police Municipale, Pôle Routes arrondissement de Bonneville et à Monsieur le directeur des Services Techniques Municipaux.

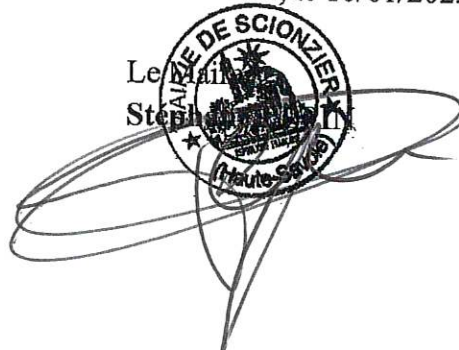
Le Maire de Scionzier certifie que le présent arrêté a été affiché et publié au Recueil des Actes Administratifs de la Mairie.

Pour extrait conforme au
registre des arrêtés
Scionzier, le
Le Maire,



A circular official stamp of the Municipality of Scionzier, Haute-Savoie, is placed over a handwritten signature. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SCIONZIER' and 'Haute-Savoie' around a central emblem.

A Scionzier, le 10/01/2023



A circular official stamp of the Municipality of Scionzier, Haute-Savoie, is placed over a handwritten signature. The stamp contains the text 'MAIRIE DE SCIONZIER' and 'Haute-Savoie' around a central emblem.